

*Initiatives ministérielles*

• (1020)

Ils ont pour une part le sentiment que ces travaux sont tout simplement confiés aux amis du gouvernement en guise de récompense. Voilà une de nos préoccupations. C'est une préoccupation que même le vérificateur général a exprimée en se demandant si cette pratique permettait ou non au gouvernement de faire des économies. Le vérificateur général est même allé jusqu'à dire que le gouvernement ne faisait aucune économie. Il en coûte plus cher au gouvernement de recourir à la sous-traitance que de faire faire le travail à l'interne, comme avant.

On a sans cesse demandé au gouvernement de donner des preuves des économies alléguées. Le Conseil du Trésor affirme qu'on économise de l'argent. Mais il ne donne aucun chiffre—aucun. On se contente de déclarer que la sous-traitance permet au gouvernement de réaliser des économies.

S'il en existait des preuves, il me semble que le gouvernement s'empresserait de les déposer, qu'il en ferait la publicité, qu'il voudrait montrer où il économise. Le gouvernement décline toutes les invitations à produire des données à cet égard. Il n'a même pas répondu à l'invitation du vérificateur général qui lui a demandé de démontrer que la sous-traitance lui faisait économiser de l'argent. Comme je l'ai dit, le point de vue du syndicat est étayé par l'incapacité du gouvernement à prouver que la sous-traitance permet de réaliser des économies.

Et ça continue. Le projet de loi à l'étude ne prévoit rien pour ralentir ce processus. Certes, le gouvernement a dit qu'il s'occuperait de ses employés. Le projet de loi en fait état jusqu'à un certain point, et un porte-parole du Conseil du Trésor l'a confirmé: on s'occupera des employés. On leur offrira des perspectives professionnelles dans d'autres ministères.

Je suppose qu'il faut en voir la preuve dans la présentation l'été dernier d'une mesure législative visant à transférer l'Office national de l'énergie d'Ottawa à Calgary. Le gouvernement a passablement négocié avec les employés de l'office pour veiller à ce qu'ils aient certaines possibilités de déménager avec leur employeur.

Finalement, certains n'ont pas eu d'emploi. On les a laissés partir, en leur promettant encore une fois de leur trouver autre chose dans les plus brefs délais possibles.

Ce n'est qu'un petit exemple concernant la sous-traitance—non, il ne s'agit pas de sous-traitance, mais d'une autre situation, c'est-à-dire la question de savoir si le gouvernement veut vraiment s'occuper de ses employés. Dans le projet de loi et lors de certaines discussions, le gouvernement a bel et bien signifié qu'il s'occuperait des employés qui ont perdu leur emploi à cause du recours à la sous-traitance.

C'est un des problèmes qui inquiètent les organisations représentant les travailleurs: le recours à la sous-traitance, alors qu'aucune donnée probante n'établit pourquoi le gouvernement utilise cette formule et si elle permet réellement de réaliser des économies. Oui, le gouvernement ira de l'avant et poursuivra dans cette voie et il n'a pas l'intention de discuter de quelque décision que ce soit avec les employés.

C'est là un des problèmes. Les syndicats se préoccupent aussi de la reclassification des emplois. Encore une fois, la direction fait ce qu'elle veut dans le domaine de la reclassification. Le syndicat n'a pas voix au chapitre. Il n'est pas consulté. On se contente de dire aux membres ce qui va leur arriver, et cela ne contribue pas à créer un climat de travail sain.

J'ai eu l'occasion de visiter le bureau d'un de nos plus grands employeurs canadiens dans le secteur privé. C'est une société publique qui fait partie du secteur privé. Les représentants de cette société me disaient—et je vais passer plus de temps avec eux—de quelle façon ils fonctionnent.

Une de leurs priorités est de faire en sorte que les employés de cette société—et elle en compte plus de 100 000—aient l'impression d'en faire partie. On veut qu'ils aient l'impression de ne pas être seulement quelque chose qu'on utilise de la même façon que les matériaux qu'on traite, mais de faire vraiment partie de l'équipe qui essaie de rendre cette société prospère.

C'est cet objectif que le projet FP 2000 est censé viser. Ce projet est censé donner aux fonctionnaires l'impression de faire partie d'un processus qui consiste à servir le public, d'être partenaires dans ce processus, de façon à ce qu'ils soient heureux au travail, à ce qu'ils soient plus efficaces. Évidemment, le public qui aura affaire à ces gens sera plus heureux puisqu'il aura le sentiment d'être traité de façon plus juste.